

ALTERNANCE

DUT INFORMATIQUE (2^E ANNÉE)

Contrat de professionnalisation



Le **contrat de professionnalisation** est un contrat de travail à durée déterminée de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète qui est dispensée en partie en entreprise et en partie en centre de formation.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Pour qui ?

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus



Où ?

- Secteur privé
- Etablissements publics industriels et commerciaux



Rémunération*

- Moins de 21 ans : 65 % du SMIC
- De 21 à 25 ans : 80 % du SMIC
- 26 ans et plus : 100 % du SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel

** Les conventions, les accords collectifs ou l'entreprise elle-même peuvent prévoir des rémunérations supérieures.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des développeurs capables de s'adapter aux évolutions constantes du domaine et pouvant intégrer le monde professionnel à l'issue du DUT ou poursuivre leurs études

Acquérir les compétences suivante :

- analyse / capacités relationnelles et de communication
- conception / capacité d'abstraction et de synthèse
- développement / capacités techniques et travail en équipe

CONDITIONS D'ADMISSION

Contact obligatoire avec le secrétariat du département pour les conditions d'admission.

- 1. Valider les semestres 1 et 2** du DUT Info
- 2. Examen du dossier**
- 3. Obtenir un contrat** avec une entreprise

ORGANISATION DES ÉTUDES

► Rythme

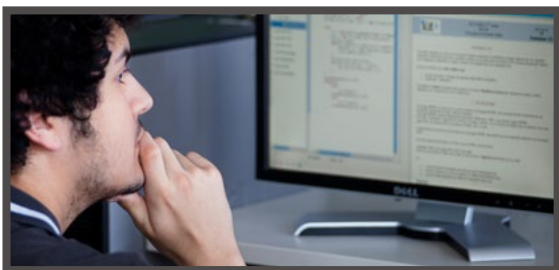
Rythme de l'alternance : 2 jours en entreprise, 3 jours à l'IUT (puis présence en entreprise continue à partir de fin mars)

► Suivi

L'alternant est encadré par un double tutorat : un tuteur d'entreprise et un tuteur enseignant.

► Évaluation

L'alternant est évalué à l'IUT sur les différents modules suivis (sous forme de contrôle continu). Il valorisera ses travaux en entreprise par une soutenance de mémoire en fin de formation.



CONTENU DE LA FORMATION

Semestre 3

Informatique :
algorithmique,
programmation,
langages, systèmes
d'exploitation, réseaux,
web - internet - mobilité

Semestre 4

Informatique :
programmation,
langages, réseaux,
web - internet - mobilité,
analyse, conception
et développement
d'applications

Cultures scientifique, sociale et humaine :
expression-communication, mathématiques, anglais,
économie - gestion - droit

Activités en entreprise

560h réparties sur 32 semaines à l'IUT



APRÈS LE DUT

Métiers visés : analyste-programmeur, développeur d'applications web, développeur d'applications mobiles, développeur front end, administrateur BDD, analyste d'exploitation, responsable de parc informatique...

Poursuites d'études : licence professionnelle (DA2I, CGIR), licence générale parcours Informatique, puis master Informatique, école d'ingénieur

POURQUOI FAIRE SON DUT EN ALTERNANCE ?

- ✓ Développer un savoir-faire et savoir-être issus de l'expérience en entreprise
- ✓ Assimiler des connaissances techniques et pratiques recherchées par les employeurs
- ✓ Devenir un véritable professionnel opérationnel
- ✓ Faciliter son insertion sur le marché du travail
- ✓ Bénéficier d'une formation rémunérée
- ✓ Obtenir le statut de salarié et bénéficier de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise (horaires et durée de travail^(*), congés payés, RTT, tickets restaurant, primes, chèques vacances, comité d'entreprise...)
- ✓ Gagner en autonomie et en responsabilité
- ✓ Faire ses premiers pas vers l'indépendance
- ✓ Avoir la possibilité de poursuivre ses études

() La durée de travail inclut le temps passé en formation.*

CONTACTS

Secrétariat : 03 59 63 22 20/21

iut-info@univ-lille.fr

IUT A de Lille, département INFO
Av. Paul Langevin - Cité scientifique - BP 90179
59653 Villeneuve d'Ascq CEDEX

www.iut-a.univ-lille.fr



ACCÈS AU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Par la route

A1 - A23 - A25 - A27 : sortie Cité scientifique

GPS : Latitude : 50.613661 / Longitude : 3.136832

En transports en commun

Métro ligne 1 - station « Cité scientifique -
Professeur Gabillard »